

A l'attention du Comité d'entreprise



Idée comité d'entreprise !

Monsieur, Madame

Notre équipe est heureuse de vous proposer des journées baptêmes de l'air ou vol d'initiation en ULM.

Nous sommes installés sur l'aérodrome de Meaux-Esbly dans la campagne Briarde, dans un hangar aviation de 1200 m² équipé de tout le confort nécessaire.

Le vol de base dure 20 mn, tous les candidats à 99,9 % sont hyper ravis de cette expérience. Des ballades plus longues sont envisageables.

Des tarifs de groupes ont été étudiés pour toutes ces formules.

Nous nous tenons à votre disposition et serions enchantés de vous recevoir pour vous faire découvrir notre activité et discuter d'une mise en place.

Confiant de l'intérêt que vous porterez à notre suggestion, acceptez nos salutations aéronautiques.

PS : pour l'accès, faite www.ulmparis.com et reportez vous dans la rubrique "nous connaître" "notre club" et situation géographique, c'est le deuxième paragraphe.

Serge et Geneviève BOUCHET

Entreprise "membre d'une association agréée – le règlement des honoraires par chèques est accepté"



ULM Paris, Centre de Formation Pilotes et Instructeurs U.L.M. depuis 1978,
Délivrance de Niveaux de Compétence, renouvellement instructeurs
Homologué et renouvelée D G A C sous le N° 3 5423 du 23 09 2005, Labellisée FFPLUM,
Déclarée sous le N° 11 77 0372577 à la DRTEFP Ile de France
SIRET Coulommiers : 325 708 469 00045, code APE : 926 C0
Instructeurs : Serge Bouchet, Christian Alitch, Jean-Luc Bargues, Philippe Bastos



2 types de vols sont envisageables :

*- Le "baptême de l'air" où le passager contemple le paysage et profite du plaisir de voler est à 60€ prix public, ce prix est ramené à **56€ pour les comités d'entreprise.***

*- Le "vol d'initiation" pendant lequel, le candidat s'essaye au pilotage avec un instructeur, ou un instructeur stagiaire est à 69€ prix public, ce prix est ramené à **63€ pour les comités d'entreprise.***

2 solutions sont possibles : organiser une journée ou demi journée ou mettre en place des "bons cadeaux" pour que les candidats viennent quand ils le souhaitent (avec rendez-vous).

Le vol dure 20 minutes, un pilote peut faire 3 vols par (grosse) heure.

Pour la formule journée ou demi-journée, vous trouverez ci-dessous un tableau pour avoir une idée du temps nécessaire à la réalisation de vols pour les groupes, il est facilement interprétable.

*Nous pouvons faire des vols plus long, rajoutez **22€ de plus** par tranche de **10 minutes** supplémentaires (24€ prix public)(il faudra tenir compte de l'augmentation du temps nécessaire pour le passage du groupe en entier), selon le nombre de candidats, nous suggérons d'échelonner les arrivées.*

Nous pouvons aussi rajouter une boisson (soda ou bière) dans le tarif de base moyennant 1.50 € supplémentaires. Le café est offert !

On peut aussi prendre un traiteur et proposer un repas, Champagne, etc, etc...et adapter les tarifs en fonction de la prestation.

Aspect Assurance : tous nos pilotes sont assurés par la compagnie "Air Courtage Assurances" c'est un contrat souscrit par "l'UFEA" (Union des Fédérations Gestionnaires des Assurances) pour le compte de la FFPLUM (Fédération Française de Planeur Ultra-Légers Motorisés), ils sont licenciés à cette dernière, ils sont couverts en responsabilité civile, en individuelle accident, le contrat assure les passagers dans le cadre des vols proposés ici.

N'hésitez à nous contacter pour toute information personnalisée.

Tableau du temps nécessaire :

vols	1 pilote :	2 pilotes	3 pilotes	4 pilotes	5 pilotes
3	1 h				
8	3 h	1 h 40	1.10 h		
15		Mat. ou A. M.	2 h	1 h 40	1 h 20
30		journée	Mat. ou A. M.	3 h	2 h 20
50			journée	Mat ou AM	Mat. ou A. M.
80				journée	journée

Rappel : Afin de réduire l'attente, les arrivées et les départs des personnes au club peuvent être étalés dans le temps

À votre service

Serge et Geneviève Bouchet et l'équipe

Volez, une expérience inoubliable...

**La rigueur et la bonne humeur
d'une équipe compétente, sympathique et disponible**

Prix non contractuels



ULMParis.com

&



Centre de Formation Pilotes et Instructeurs U.L.M. depuis 1978, D N C, renouvellement et test instructeur, homologuée D G A C, Labellisée FFPLUM, Association loi 1901 n° 32/8599 Préfecture des Hauts de Seine, SIRET : 349 585 018 00014, code APE ou NAF 804 A, déclarée sous le N° 11 77 0372577 à la DRTEFP Ile de France, Instructeurs : Serge Bouchet, Christian Alitch, Jean-Luc Bargues, Philippe Bastos